



Date, heure :	Dimanche 8 décembre 2024 à 11h00
Lieu :	Eglise de Diesse
Présents :	21 sur 786 paroissiens ayants-droits de vote
Excusés :	Mme [REDACTED]
Invité :	
Présidence :	M. [REDACTED], vice-président du Conseil de paroisse
Procès-verbal :	Mme [REDACTED]

Ordre du jour :

1.	Accueil, salutations, organisation de l'assemblée
2.	Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de paroisse du 22.07.2024
3.	Budget 2025 et quotité d'impôt (présentation et acceptation)
4.	Nomination d'un (e) président (e) des assemblées de paroisse
5.	Modification du règlement d'organisation (art. 32 alinéa 1 et article 33)
6.	Informations du pasteur
7.	Informations du Conseil de paroisse
8.	Information fusion
9.	Divers et imprévus

Délibérations :

1.	Accueil, salutations, organisation de l'assemblée Le message est donné par notre pasteur [REDACTED]. M. [REDACTED] vice-président du Conseil, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux paroissiens et paroissiennes présents et les remercie de leur intérêt pour notre communauté. Il constate que la présente assemblée ordinaire de paroisse a été convoquée selon les prescriptions légales et dans les délais. Il propose à l'assemblée Mme [REDACTED] comme secrétaire du PV et M. [REDACTED] comme scrutateur. L'ordre du jour est accepté, à l'unanimité, par l'assemblée.
2.	Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de paroisse du 22 juillet 2024 Ce document pouvant être consulté auprès de la présidente du Conseil de paroisse, il est renoncé à sa lecture. Personne n'en demande lecture. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.
3.	Budget 2025 Présentation Mme [REDACTED], administratrice présente et commente les rubriques du budget 2025 approuvé par le Conseil de paroisse le 21.10.2024. Le budget est basé sur une quotité d'impôts inchangée à 0.184 %.



Un premier tableau donne une vue d'ensemble de la situation en comparaison avec le budget 2024 et les comptes 2023. L'excédent de charges prévu en 2025 est de 15'624 francs et le revenu d'impôts estimé est à 215'000 francs.

L'investissement 2024 se monte à ce jour à 80'612 francs. Une partie se rapporte à l'installation des nouvelles toilettes pour personne à mobilité réduite. Et l'autre partie est le solde de l'investissement pour le chauffage dont la totalité à ce jour avec les dépenses de 2023 se monte à 143'529.80 francs.

Notre administratrice des finances donne le détail des fonctions selon le modèle comptable MCH2.

Les chiffres du budget 2025 sont les suivants :

Budget 2025

Total des revenus	Fr.	277'120.00
Total des charges	Fr.	292'744.00
Excédent de charges (perte)	Fr.	15'624.00

La fortune nette est estimée à CHF 413'544.93 au 31.12.2025.

Le Conseil de paroisse recommande à l'assemblée l'approbation du budget 2025 avec un excédent de charges de CHF 15'624.00

La discussion est ouverte :

Question :

M. [REDACTED] demande pourquoi une comparaison de chiffres entre les comptes 2023 et le budget 2024 au lieu de l'exercice comptable 2024 ?

Réponse :

L'assemblée du budget est toujours fixée dans le 2^{ème} semestre de l'année en cours et le bouclage des comptes se fait au 31.12 avec une vérification dans le 1^{er} semestre de l'année suivante.

Acceptation et fixation du taux de l'impôt paroissial

L'assemblée accepte à l'unanimité le résultat du compte global qui, pour une quotité d'impôt paroissial de 0,1840 %, représente un excédent de charges de 15'624 francs.

4. Nomination d'un (e) président (e) des assemblées de paroisse

Le poste de président des assemblées de paroisse est à ce jour toujours vacant.

Aucune proposition n'étant faite, le Conseil de paroisse va poursuivre ses recherches.

5. Modification du règlement d'organisation (art. 32 alinéa 1 et article 33)

Il est présenté à l'assemblée les modifications des articles 32 alinéa 1 et l'article 33. Les modifications sont liées à la nomination d'un organe de vérification des comptes en lieu et place de vérificateurs des comptes.

Ces modifications ont été acceptées par l'OACOT pour un examen préalable en date du 19.09.2024

Après quelques remarques de syntaxe et d'orthographe, l'assemblée passe à la votation de ces modifications.



	L'assemblée accepte la modification des articles 32 alinéa 1 et article 33 par 20 voix et 1 abstention.
6.	Informations du pasteur Le pasteur [REDACTED] réitère le plaisir qu'il a dans l'accomplissement de son ministère. Il se dit très touché des besoins des uns et des autres ainsi que par la confiance qui lui est témoignée par l'ensemble des paroissiennes et paroissiens. Il relève une passion par l'Evangile qui peut être annoncé d'une manière différente. Les marches méditatives sont de belles preuves pour des célébrations dans un cadre différent. La paroisse a un rôle social en collaboration avec plusieurs intervenants dont par exemple des Cafés-Contacts. Il se dit reconnaissant envers toutes les personnes disponibles pour donner un coup de main lors des différentes manifestations. Cette reconnaissance lui permet de nourrir sa foi et de travailler sereinement dans et pour notre paroisse.
7.	Informations du Conseil de paroisse La présidente donne lecture de son rapport relatant les activités des derniers mois. Ce rapport complet est joint à l'original du procès-verbal. En voici quelques points : - Une sortie enrichissante aux Bisons Ranch organisée par les bénévoles de notre paroisse en juillet - Deux cultes incluant des marches méditatives avec de beaux partages. - La version 2024 de La Course de la solidarité a été excellente. - De belles expositions photos par [REDACTED] et M. [REDACTED] - Notre traditionnel marché de Noël La présidente termine son rapport sans oublier d'adresser ses vifs remerciements à toutes les personnes qui œuvrent durant l'année pour le bon fonctionnement de notre paroisse. C'est par applaudissements que le rapport de la présidente de la paroisse est accepté. Au nom du conseil, le vice-président remercie infiniment notre présidente [REDACTED] [REDACTED] pour tout le travail et son engagement notamment pour le suivi de l'installation de notre nouveau chauffage.
8.	Information fusion Le point est donné par la présidente sur le suivi du dossier fusion. Quelques points sont encore à mettre en accord avec la paroisse voisine. [REDACTED] demande d'accélérer cette fusion en vue de son aboutissement dans le courant l'année 2025 pour lui personnellement c'est « une suggestion, une envie et une demande ». M. [REDACTED] demande quels sont les points d'achoppements. Le Conseil ne tient pas à se prononcer sur le sujet.
9.	Divers et imprévus Question : M. [REDACTED] fait la petite remarque suivante :



Pourquoi ne pas mettre le point : élection d'un(e) membre du Conseil de paroisse à l'ordre du jour ?

Réponse

Le Conseil de paroisse en prend note et sera mis à l'ordre du jour de la prochaine assemblée de paroisse.

M. [REDACTED] clôt cette assemblée et convie chacun, chacune à venir partager l'apéritif servi à la maison de paroisse rénovée.

L'assemblée est levée à 11h45

Diesse, le 8 décembre 2024 / [REDACTED]

[REDACTED]
Vice-Président du Conseil de paroisse

[REDACTED]
Secrétaire des procès-verbaux